

var-matin

RÉSEAU SOCIAL DEPUIS 1945

MERCREDI 20 AOÛT 2025 - 1,80 € N°28255 - varmatin.com

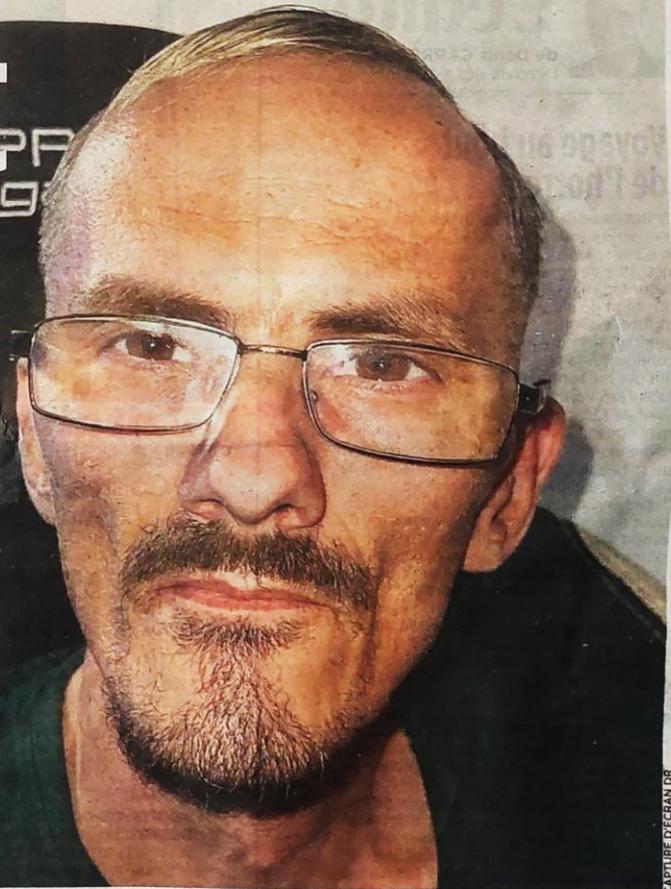
LE PATRON DES POMPIERS DU VAR FAIT LE BILAN « 87 % des feux sont d'origine humaine »

PAGE 5

La mort en direct

Un streamer âgé de 46 ans est mort à Contes, dans les Alpes-Maritimes, lors de la diffusion en direct d'une vidéo sur la plateforme Kick. L'homme, surnommé « Jean Pormanove », était régulièrement la cible d'humiliations et de sévices corporels de ses partenaires.

PAGES 2 ET 3



CAPTURE D'ÉCRAN DR

- Var P. 4
- Est Var Golfe P. 7
- France Monde P. 18
- Sports P. 28
- Mag P. 31

20636 - 0620 - 1,80 €

UNE PUBLICATION DU GROUPE NICE-MATIN

LETRI + FACILE



COGOLIN
Parking sur le stade :
Place Publique en justice P. 13



Le Mag été
Palme d'Or avec « Titane »
en 2021, Julia Ducournau
de retour avec « Alpha » P. 33

LA TRÈÈÈS GRANDE BRADERIE
Du 20 août au 1^{er} septembre

VENTES FLASH

Des promos dans tous les rayons,
RDV vite en magasin !

castorama
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h
le dimanche de 9h à 18h

COGOLIN Le collectif Place Publique Cogolin, dont le référé a été rejeté, poursuit ses actions en justice contre la transformation du stade synthétique en parking.

Parking sur le stade, Place Publique ne renonce pas

PAR N. SA. / SAINT-TROPEZ@NICEMATIN.FR



En moins de trois semaines, une partie du stade synthétique a été transformée en parking.

PHOTO N. S.

LA RENTRÉE SE rapproche et le stade Galfard ne ressemble plus vraiment à ce que les sportifs et écoliers cogolinois ont connu. L'éclairage a été installé autour de la pelouse d'honneur et certains spécialistes du gazon ne donnent pas cher de sa longévité, si les entraînements se cramponnent durablement sur le rectangle vert.

Juste à côté, le stade synthétique, lui, a été coupé en deux. Transformé pour moitié en zone de stationnement en vue du chantier de parking en silo sur l'actuelle place Mendès-France. Une aire de substitution pendant l'exécution de ces travaux. Mais si le permis a été déposé en juillet pour ce futur parking aérien, celui-ci n'a pas encore été validé.

Levées de boucliers

Les levées de boucliers politiques et citoyen ont fleuri au moment de cette mutation, dont celui de l'association Place Publique Cogolin. « persuadée que nous avons raison sur le fond et sur l'urgence », plaide toujours son président Francis José-Maria, malgré le récent rejet du référé contre cet aménagement. Sur le fond, le collectif conteste l'absence d'autorisation d'urbanisme vu l'envergure du projet, et conteste la suppression d'une aire de loisir sportif.

Chantier dès le 1^{er} juillet

« On a constaté le démarrage de ce chantier dès le 1^{er} juillet, de manière très précipitée, se repasse-t-il. Et dès ce premier jour, on a vu qu'on enlevait le gazon synthétique sur la moitié du stade ». Un réaménagement voulu par l'ex-maire, rappelle le bénévole associatif.

Une séquence qui s'est télescopée avec la chute du maire Marc-

Etienne Lansade, rendu inéligible par une décision de justice, le même jour.

Hasard du calendrier ? Ce lancement de projet est également entré en frottement avec l'impossibilité d'arrêter le projet de PLU, le 30 juin, lors d'une séance municipale convoquée en mode express. Faute de quorum, mise en minorité par l'opposition, la majorité avait dû reporter ce conseil.

Demande d'interruption de travaux

La suite de cette chronologie estivale déroule un scénario attendu : « Le 2 juillet, on a écrit à la mairie afin qu'elle procède à un constat d'infraction au code de l'urbanisme, rapporte le représentant associatif. Et que celle-ci prenne un arrêt interruptif de travaux. Selon les informations juridiques recueillies par l'association, « il eut fallu un permis d'aménager puisqu'il s'agit d'y créer un parking de plus de cinquante places ».

Après vérification sur site, le rectangle arasé réserverait bien plus d'emplacements, « il y en a même plus de 100 », témoigne-t-il. Un potentiel de 120 à 140 places selon nos estimations.

Dans ses justifications, la municipalité explique la nécessité de créer ce parking afin qu'il se substitue à celui de Pierre Mendès-France (juste en face) et ses 120 emplacements : site sur lequel elle projette l'édification d'un parking en silo (267 places) dans le cadre de la concession avec la société d'aménagement Sagem. Mais pour ce président, « ce parking est loin d'être fait et le permis de construire n'a toujours pas été accordé ».

Comme souvent à Cogolin, « on

précipite, on met la charrue avant les bœufs », avise-t-il.

Recours déjà en cours

VERS LE 9 juillet, l'adjoint à l'urbanisme, Geoffrey Pecaud, répond à la demande de Place Publique. Comme elle pouvait s'y attendre, la commune rejette les demandes d'interruption. Qui invoque en substance : pas de changement de destination, pas besoin d'autorisation.

Un référé (qui nécessite un caractère d'urgence) est activé le 20 juillet devant le tribunal administratif. Malheureusement pour le collectif, l'ordonnance de jugement n'a pas validé son point de vue sur ce dossier. Le conseil d'administration de l'association a pris la décision, « mûrement réfléchie », de se pourvoir en cassation. Un premier mémoire va être déposé auprès du Conseil d'État, ce 20 août.

Référé repoussé, mais Place publique maintient parallèlement son recours sur le fond contre cette absence de permis d'aménager auprès de la juridiction administrative.

L'association compte aller au bout de cette démarche en justice, tout comme pour le recours déjà engagé (auprès du TA également) contre la modification n°11 du Plan Local d'Urbanisme ; celle-ci a engagé le déclassement et la possibilité de construire de futurs logements sur le stade Galfard.

L'association est également partie civile dans la procédure d'enquête en cours sur le contrat d'amodiation du port, le lot de la plage des Marines et le Yotel.